Les femmes et le marché du travail au Québec : *portrait statistique*

Ruth Rose, économiste

RÉSUMÉ

COMITÉ CONSULTATIF *femmes*

Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre

Les femmes et le marché du travail au Québec : *portrait statistique*

Ruth Rose, économiste

RÉSUMÉ

COMITÉ CONSULTATIF *femmes*

Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre

Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'oeuvre
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 403
Montréal, Québec, H2Y 1E6
Téléphone : 514.954.0220, poste 1705 - Télécopieur : 514.954.1230
ccf@ciaft.qc.ca - www.cc-femmes.qc.ca

Rédaction
Ruth Rose, économiste, avec la collaboration de Louise Brossard

Révision linguistique
Marie-Chantal Plante

Graphisme
Léonie Rouette Tétreault

Coordination de l'édition
Jennifer Beeman
Kim Paradis

Comité exécutif du Comité consultatif Femmes
Thérèse Belley, présidente
Martine Groulx, 1re vice-présidente
Nathalie Goulet, 2e vice-présidente
Annie St-Germain, conseillère DDCIS – CPMT

Coordonnatrice
Jennifer Beeman

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source exacte et complète.

Cette étude a été réalisée grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

Les prises de position et les recommandations énoncées dans ce document ne correspondent pas nécessairement à la politique officielle de la Commission des partenaires du marché du travail.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013
ISBN 978-2-9814315-5-4

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail est le groupe mandataire du Comité consultatif Femmes ainsi que l'éditeur de la publication.

Table des matières

Introduction 1

Les progrès des femmes et les écarts à combler 2

- Les taux d'activité 2
- La ségrégation professionnelle 3
- Les revenus d'emploi 5
- Le temps partiel et les heures de travail 7
- Travail atypique : emplois temporaires et travail autonome 8
- Le chômage et l'assurance-emploi 8
- La scolarité et les inscriptions scolaires 8
- Le travail non rémunéré 9

Les femmes immigrantes 10

- Des difficultés à intégrer le marché du travail 10
- Plus scolarisées que les personnes nées au Canada 11
- Un profil professionnel différent 11
- Revenus d’emploi faibles 12

Les femmes appartenant à une minorité visible 13

- Situation difficile sur le marché du travail 13
- Peu d’accès aux catégories professionnelles les mieux rémunérées 14
- Revenus d’emploi faibles 14

Les femmes autochtones 16

- Un marché du travail peu favorable aux Autochtones 16
- Scolarité faible 17
- Catégories professionnelles : données rares 17
- Revenus d’emploi faibles 18

Les femmes ayant une limitation fonctionnelle 19

- Très peu d’accès au marché du travail 19
- Difficultés à accéder aux études 20
- Revenus d’emploi très faibles 20

En bref 21

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des professions selon le taux de féminité, Québec, 2005	4
Tableau 2 : Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2011	6
Tableau 3 : Présence sur le marché du travail selon le statut d'immigration et le sexe, Québec, population 25 à 54 ans, 2006	11
Tableau 4 : Revenu d'emploi annuel selon le statut de l'immigration, le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005	12
Tableau 5 : Présence sur le marché du travail selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Québec, population âgée de 25 à 54 ans, 2006	13
Tableau 6 : Revenu d'emploi annuel selon l'appartenance à une minorité visible, le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005	15
Tableau 7 : Présence sur le marché du travail des Autochtones selon le sexe, Québec, population âgée de 25 à 54 ans, 2006	17
Tableau 8 : Revenu d'emploi annuel moyen des Autochtones selon le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005	18
Tableau 9 : Présence sur le marché du travail des personnes ayant une limitation fonctionnelle, population âgée de 15 à 64 ans, selon le sexe, Québec, 2006	19

Liste des figures

Figure 1 : Taux d'activité selon le sexe, personnes âgées de 15 à 64 ans, Québec, 1976 à 2011	2
Figure 2 : Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2011	3
Figure 3 : Ratio des gains annuels des femmes à ceux des hommes selon le régime de travail, Québec, 1976 à 2010	5
Figure 4 : Salaires horaires moyens, selon le sexe et le régime du travail, employés âgés de 15 ans et plus, Québec, 1997 à 2011	6
Figure 5 : Pourcentage des personnes en emploi travaillant à temps partiel selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2011	7

Introduction

L'objectif de cette étude, effectuée par l'économiste Ruth Rose, professeure associée à l'Université du Québec à Montréal, est de présenter un portrait statistique de la situation des femmes québécoises sur le marché du travail, de son évolution au cours des années récentes et de la comparer à celle des hommes, en tenant compte de la diversité de la population féminine.

Cette étude représente une mise à jour de l'étude publiée en 2005 et intitulée *Les femmes et le marché de l'emploi, la situation économique et professionnelle des Québécoises*, réalisée par le Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre.

1

Les progrès des femmes et les écarts à combler

La situation des femmes sur le marché du travail s'est améliorée sur plusieurs fronts depuis 1976, première année pour laquelle l'étude présente des statistiques. Il reste néanmoins des écarts à combler par rapport à la situation des hommes et des obstacles systémiques qui limitent les possibilités d'amélioration.

Les taux d'activité

Les taux d'activité des femmes ne cessent de grimper. Pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'activité a augmenté de 45,8 % en 1976 à 74,4% en 2011, et se situe à seulement 5,9 points de moins que le taux des hommes (figure 1).

Figure 1 : Taux d'activité selon le sexe, personnes âgées de 15 à 64 ans, Québec, 1976 à 2011

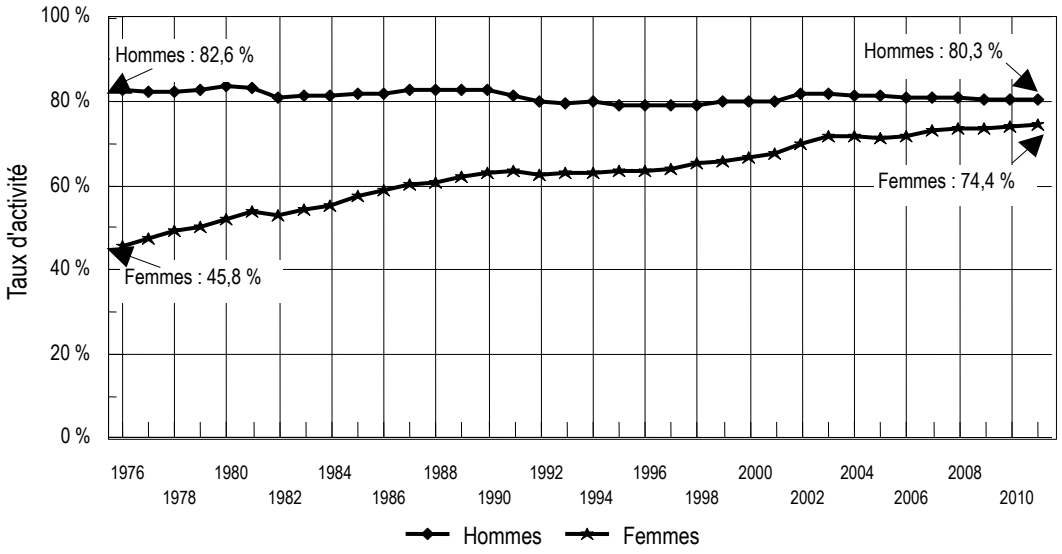

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, CANSIM, tableau 282-0002.

Figure 2 : Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2011

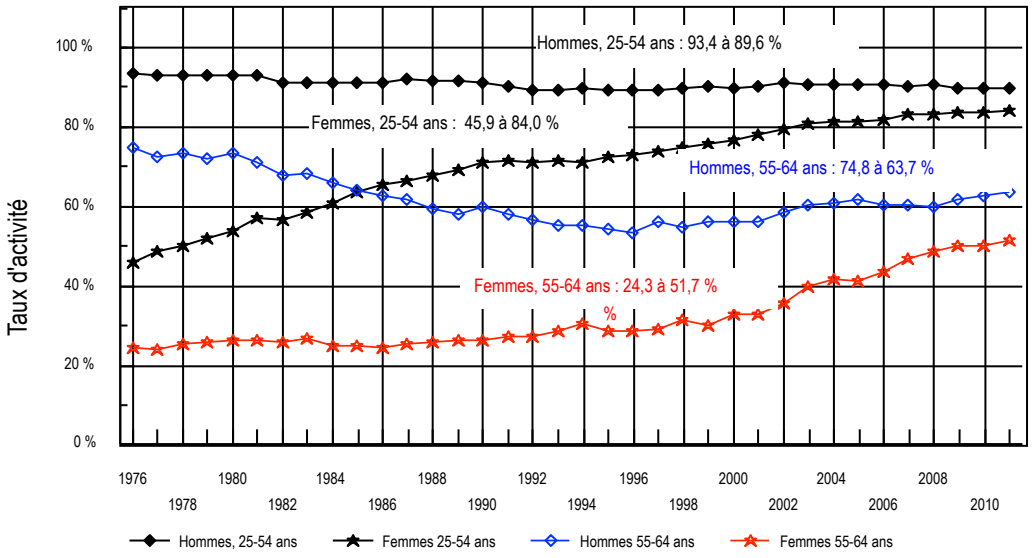

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, CANSIM, tableau 282-0002.

Ce sont les femmes âgées de 55 à 64 ans, les femmes ayant de jeunes enfants, particulièrement les femmes monoparentales, et celles ayant trois enfants ou plus qui ont les taux les plus faibles. Au cours des prochaines années, on pourrait s'attendre à un rattrapage additionnel, surtout parmi les femmes âgées de 55 ans et plus. D'une part, les femmes vieillissantes des générations actuelles sont mieux établies sur le marché du travail, contrairement aux générations antérieures. D'autre part, l'érosion des régimes de retraite publics et privés et l'instabilité des couples font en sorte que les femmes ont besoin de travailler plus longtemps pour s'assurer d'un revenu de retraite décent. Les pénuries de main-d'œuvre contribuent en outre à la prolongation de la vie au travail puisque les employeurs veulent garder leur main-d'œuvre expérimentée et sont plus enclins à faire des accommodements à cet égard.

La ségrégation professionnelle

Malgré le progrès au niveau de l'activité, le marché du travail demeure profondément ségrégué, surtout au bas et en haut de l'échelle. On considère une catégorie d'emploi comme étant mixte lorsqu'elle compte au moins 40% de femmes et 40% d'hommes. Or, en 2005, seulement 26 des 140 catégories professionnelles étaient mixtes et seulement 22,0 % des femmes et 18,4% des hommes travaillaient dans ces professions.

En 2005 toujours, la majorité des femmes, soit 59,5%, se retrouvaient dans des emplois à prédominance féminine (comptant au moins 60% de femmes) et seulement 18,5% travaillaient dans des emplois à prédominance masculine, en baisse par rapport à 20,2% en 2000.

En 2005, les dix principales professions (à 3 chiffres) des femmes étaient les mêmes qu'en 1995, à une exception près. Seulement une des dix principales professions (G21 Vendeurs et commis-vendeurs) était à caractère mixte en 2005, comptant 57 % de femmes et 43 % d'hommes. De même, même si la classification de Statistique Canada ne nous permet pas de le chiffrer, l'on sait qu'à l'intérieur de cette catégorie professionnelle, les femmes occupent surtout des postes subalternes alors que les hommes vendent davantage des automobiles et de gros appareils, leur revenu d'emploi étant plus élevé de 50 %.

Les dix principales catégories professionnelles des hommes ont aussi à peine changé. Parmi ces catégories, trois étaient à caractère mixte en 2005, soit A21 Directeurs de la vente au détail, G21 Vendeurs et commis-vendeurs et G93 Nettoyeurs. Or, comme dans le cas des vendeurs, il y a une ségrégation au niveau des sous-catégories des deux autres catégories mixtes. Ainsi, on peut soupçonner que les directrices de la vente au détail se retrouvent plutôt dans les petits magasins à propriétaire unique alors que les directeurs se retrouvent davantage dans les gros magasins corporatifs, compte tenu du fait que, là aussi, les hommes gagnent 50 % de plus que les femmes. Chez les nettoyeurs, les femmes se retrouvent aussi dans les postes les moins bien rémunérés, quoique les écarts de revenu soient moins élevés.

Tableau 1 : Répartition des professions selon le taux de féminité, Québec, 2005, 140 catégories professionnelles à 3 chiffres (classification de 2006)

Taux de féminité	Ensemble des personnes ayant travaillé			Personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein		
	Nombre de professions	% des femmes	% des hommes	Nombre de professions	% des femmes	% des hommes
80 % ou plus	14	37,0 %	4,8 %	11	30,9 %	3,3 %
60 % à 79,9 %	19	22,5 %	9,2 %	19	26,6 %	8,9 %
40 % à 59,9 %	26	22,0 %	18,4 %	25	22,7 %	18,7 %
20 % à 39,9 %	35	15,0 %	31,2 %	37	15,6 %	32,0 %
Moins de 20 %	46	3,5 %	36,4 %	48	4,1 %	37,1 %
TOTAL	**140**	**100,0 %**	**100,0 %**	**140**	**100,0 %**	**100,0 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-563-XCB2006069.

Les choix professionnels des jeunes encore aux études laissent présager la continuation de la ségrégation professionnelle, surtout au niveau de la formation professionnelle secondaire et de la formation technique collégiale. Les femmes sont particulièrement minoritaires dans les métiers de cols bleus, l'informatique et le génie. Au niveau universitaire, elles prédominent dans tous les grands domaines d'études, sauf les sciences appliquées.

Les revenus d'emploi

Entre 1976 et 2010, le ratio des gains annuels des femmes à ceux des hommes a augmenté de 53,6 % à 73,5 %. Pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, il a aussi augmenté, passant de 62,9 % à 77,1 % (figure 3).

Figure 3 : Ratio des gains annuels des femmes à ceux des hommes selon le régime du travail, Québec, 1976 à 2010

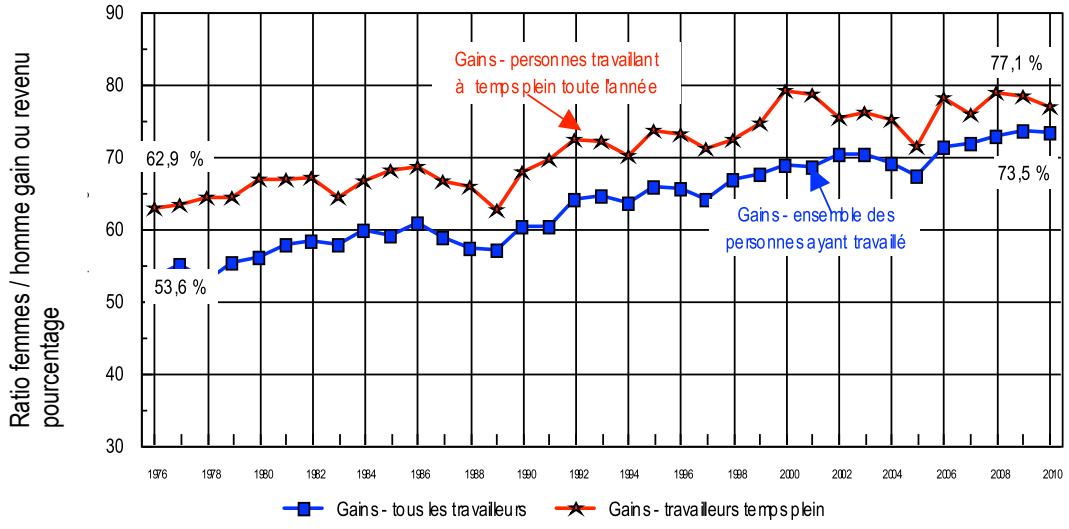

Source : CANSIM, tableau 201-0101 : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Sur l'écart de 26,5 % demeurant entre les gains annuels des femmes et des hommes, environ la moitié est attribuable au fait que les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, même quand elles sont à temps plein. L'autre moitié est due à d'autres facteurs, notamment la sous-évaluation des emplois à prédominance féminine et les difficultés pour les femmes d'accéder aux emplois à prédominance masculine les mieux rémunérés. Le problème de la différence d'heures est lié principalement au fait que les femmes continuent d'assumer la majorité des tâches domestiques et aux difficultés de concilier les responsabilités familiales avec le travail.

Il y a, donc, moins de différence entre les femmes et les hommes au niveau des salaires horaires qu'au niveau des gains annuels. Le ratio est passé de 84,5 % à 89,9 % pour les personnes travaillant à temps plein. Les femmes travaillant à temps partiel (femmes de toute âge) gagnent en moyenne 10 % de plus que les hommes à temps partiel (principalement des jeunes), mais beaucoup moins que les femmes ou les hommes travaillant à temps plein (figure 4).

Les femmes célibataires gagnent à peu près le même montant que les hommes, mais l'écart entre les femmes et les hommes mariés ou en union de fait est encore de 30 %.

Chez les femmes détenant un diplôme universitaire, l'écart est de l'ordre de 10 % pour le salaire horaire; il est de 25 % pour celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Les femmes détentrices d'un diplôme d'études secondaires gagnent 17% de moins que les hommes avec le même niveau de diplôme et pour celles ayant des études postsecondaires non universitaires, l'écart est de 15% (tableau 2).

Figure 4 : Salaires horaires moyens selon le sexe et le régime du travail, employés âgés de 15 ans et plus, Québec, 1997 à 2011

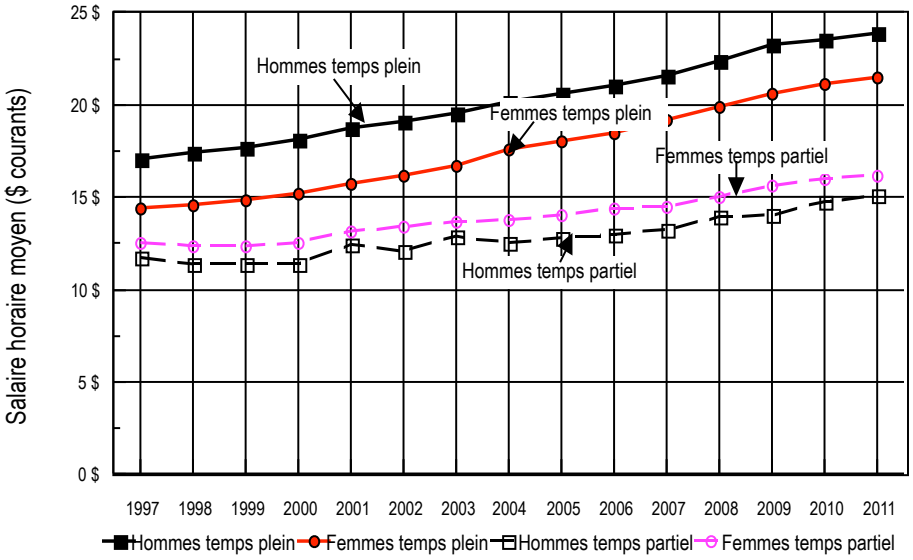

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, CANSIM, tableau 282-0070.

Même chez les jeunes ayant obtenu un diplôme depuis un an ou deux sans avoir vécu encore une interruption de carrière, les écarts femmes-hommes de la rémunération hebdomadaire sont de l'ordre de 25 % pour les personnes ayant un diplôme d'études professionnelles de niveau secondaire et de 10 % pour les personnes diplômées de niveau collégial ou de premier ou deuxième cycle universitaire. Il n'y a qu'au niveau du doctorat que l'écart est faible, de 2 %.

Tableau 2 : Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2011

Niveau d'études	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Sans diplôme d'études secondaires	12,86 $	17,22 $	74,7 %
Diplôme d'études secondaires	16,46 $	19,87 $	82,8 %
Études postsecondaires	18,77 $	22,08 $	85,0 %
Diplôme universitaire	27,68 $	30,26 $	91,5 %
Tous les niveaux de scolarité	**19,41 $**	**22,81 $**	**88,2 %**

Source : Institut de la statistique du Québec

Dans toutes les 140 catégories professionnelles à trois chiffres, à deux exceptions près (professionnels des arts), il y a des écarts significatifs dans les gains annuels, même chez les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année.

C'est dans les emplois syndiqués et le secteur public qu'on trouve le moins d'écarts entre les salaires des femmes et des hommes : l'écart dans la rémunération horaire moyenne est de 4 % chez les personnes syndiquées (sans toutefois contrôler la profession ou le niveau de scolarité), mais de 17 % chez les personnes non syndiquées. L'écart est de 9 % dans le secteur public et de 18 % dans le secteur privé.

Les écarts au niveau de la rémunération horaire moyenne diminuent suivant la taille de l'entreprise, passant de 17 % dans des entreprises employant moins de 20 personnes à 8 % dans celles qui ont plus de 500 employés. Les grandes entreprises sont, bien sûr, plus susceptibles d'être syndiquées.

Le temps partiel et les heures de travail

À tous les âges, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes, mais le pourcentage des femmes âgées de 25 à 54 ans qui travaillent à temps partiel a baissé à 17,4 % au cours des dix dernières années, alors que celui des hommes a augmenté et représente environ le tiers du taux des femmes. Chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux du travail à temps partiel chez les femmes est resté relativement stable, environ 30 %, alors que celui des hommes a augmenté à environ 12 % (figure 5).

Figure 5 : Pourcentage des personnes en emploi travaillant à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2011

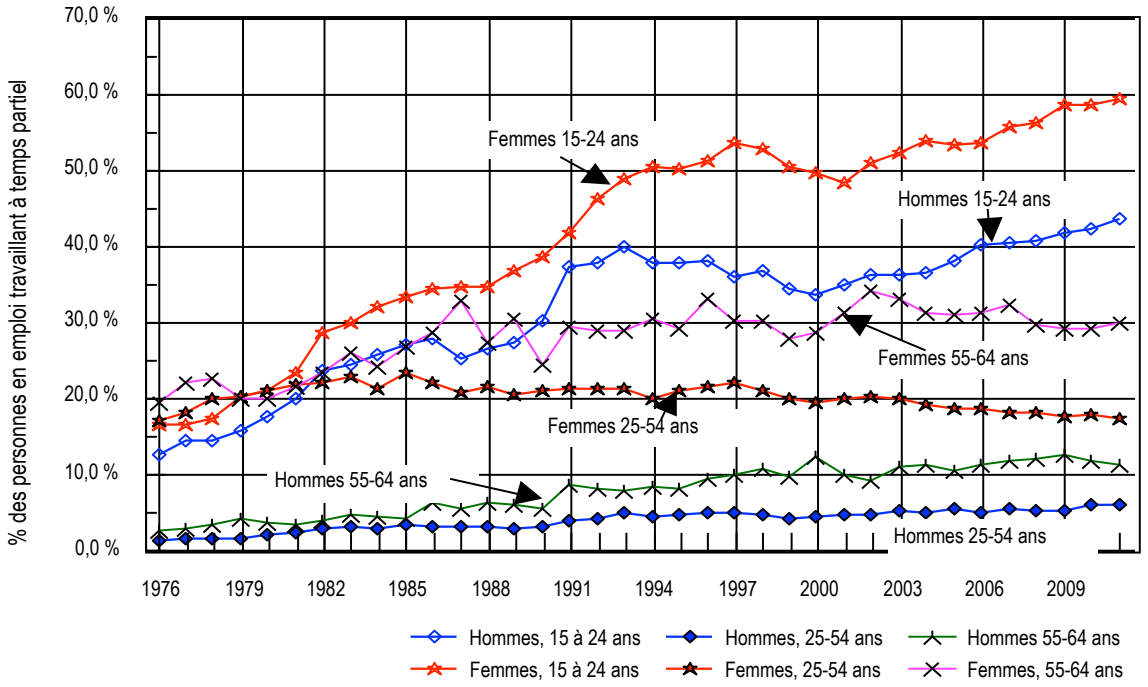

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, CANSIM, tableau 282-0002.

Depuis 1980, les hommes âgés de 25 à 54 ans ont réduit leurs heures de travail habituelles de 42 à environ 40 heures, alors que les femmes ont augmenté les leurs de 34 à 35 heures. Cet écart explique la part importante de la différence entre les salaires hebdomadaires et annuels entre les femmes et les hommes. Serait-il envisageable que les femmes augmentent leurs heures ou que les hommes diminuent les leurs dans la perspective d'une meilleure répartition des tâches domestiques?

Travail atypique : emplois temporaires et travail autonome

De 1997 à 2010, les femmes étaient plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire que les hommes. En 2010, les taux étaient les mêmes, à environ 15 %. Est-ce un effet de courte durée liée à une mauvaise conjoncture, une donnée qui risque d'être révisée ou un signe que désormais les hommes seront autant touchés que les femmes par des emplois non permanents?

Les hommes (16,8 % en 2011) sont plus susceptibles d'être travailleurs autonomes que les femmes (10,5 %). Depuis environ 1994, le pourcentage de travailleurs autonomes a fluctué en fonction de la conjoncture mais n'a plus montré de tendance à la hausse.

Le chômage et l'assurance-emploi

Dans l'ensemble, les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes, mais ce sont surtout les hommes sans conjointe et sans enfant qui le sont, même chez les hommes âgés de 25 à 54 ans. Les hommes monoparentaux montrent également des taux de chômage plus élevés que les hommes vivant avec une conjointe, surtout quand les enfants sont jeunes, mais leurs taux sont plus faibles que ceux des femmes monoparentales, excepté quand il y a un seul enfant de moins de 6 ans, où les taux sont à peu près égaux (9,6 % pour les femmes et 9,7 % pour les hommes).

Chez les femmes, le fait d'être monoparentale, d'avoir un jeune enfant et d'avoir trois enfants et plus les rend plus susceptibles d'être en chômage, en plus du fait que leurs taux d'activité sont plus faibles.

Les femmes chômeuses ont plus de difficulté à avoir accès à l'assurance-emploi que les hommes, et ce depuis la réforme de 1997 qui a modifié le critère d'admissibilité pour se fonder désormais sur les heures plutôt que les semaines en emploi. En 2010, le ratio du nombre de prestataires par rapport au nombre de chômeurs était plus faible de 11,4 points de pourcentage chez les femmes (54,7 %) que chez les hommes (66,1 %).

La scolarité et les inscriptions scolaires

C'est incontestablement au niveau de la scolarité que les femmes ont fait le plus de progrès. En 1990, davantage de femmes que d'hommes âgés de 25 à 64 ans détenaient une scolarité de niveau secondaire ou moindre et moins de femmes détenaient un diplôme de niveau postsecondaire ou universitaire. En 2011, elles dépassaient les hommes au niveau du baccalauréat et les avaient presque rattrapés au niveau supérieur. Les pourcentages des femmes et d'hommes ayant complété le secondaire ou ayant fait des études postsecondaires, diplôme complété ou non, étaient comparables, mais il y avait moins de femmes que d'hommes sans diplôme d'études secondaires. Quant aux personnes âgées de 25 à 44 ans, les femmes dépassaient les hommes à tous les niveaux, y compris pour les diplômes supérieurs au baccalauréat.

De même, les femmes représentaient plus de la moitié des personnes inscrites aux programmes d'études collégiales, de baccalauréat et de maîtrise, et presque la moitié des personnes inscrites au troisième cycle universitaire. Les hommes constituaient la majorité uniquement en formation professionnelle de niveau secondaire et au troisième cycle universitaire.

Le taux d'activité des femmes est lié de près à leur niveau de scolarité. Les taux des femmes âgées de 25 à 44 ans qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires se situent à environ 90 %, très près du taux des hommes. Chez celles qui ont seulement un diplôme d'études secondaires, études postsecondaires entamées ou non, le taux était de 76 % en 2011. Ce sont les femmes qui n'ont pas complété le secondaire qui ont le taux le plus faible, autour de 60 %, comparativement à environ 80 % chez les hommes peu scolarisés. On peut en conclure qu'une grande partie de la hausse du taux d'activité global des femmes est due à l'amélioration de leur niveau de scolarité.

Le travail non rémunéré

Les femmes continuent à assumer plus de la moitié de toutes les tâches domestiques autres que l'entretien et les réparations, mais les hommes augmentent leur participation à ces tâches, notamment en ce qui concerne les soins aux jeunes enfants. La création de congés réservés aux pères lors de la mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale va probablement accélérer ce phénomène, mais les données permettant de vérifier cette hypothèse au Québec ne sont pas encore disponibles parce que l'Enquête sociale générale de 2010 n'offre pas d'informations par province.

2 Les femmes immigrantes

En 2006, 12,9 % de la population du Québec était issu de l'immigration avec peu de différences entre les femmes et les hommes. Plus de la moitié (56 %) de ces personnes sont arrivées avant 1991 et ce premier groupe provient principalement de l'Europe ou des États-Unis. Le quart est arrivé entre 1991 et 2000; environ 20 % représente des immigrants très récents arrivés entre 2001 et 2006. Depuis 1991, les immigrants viennent principalement de l'Afrique, notamment du Maghreb, de l'Asie et de l'Amérique latine. Un recoupement important peut donc être observé entre les personnes immigrantes de date récente et les membres des minorités visibles.

Les hommes immigrants relèvent majoritairement de la catégorie de l'immigration économique (69,9 %) qui est constituée principalement de travailleurs qualifiés. La majorité des immigrantes (60,4 %) se trouvent également dans cette catégorie, mais elles font plus souvent partie de la catégorie du regroupement familial (26,3 % chez les femmes et 17,1 % chez les hommes). Environ 11 % des deux sexes sont des réfugiés. Parmi les hommes, 64 % connaissent le français en arrivant, comparativement à 59 % pour les femmes. Les hommes sont aussi plus susceptibles de connaître l'anglais.

Des difficultés à intégrer le marché du travail

En moyenne, en 2006, chez la population âgée de 25 à 54 ans, les taux d'activité des femmes immigrantes étaient plus faibles de 10,5 points de pourcentage que ceux des femmes non immigrantes. Plus l'immigration est récente, plus le taux d'activité est faible. C'est également le cas chez les hommes, mais l'écart est faible (3,3 points de pourcentage), sauf pour les hommes ayant immigré entre 2001 et 2006.

Les personnes immigrantes sont aussi plus de deux fois plus susceptibles de se retrouver en chômage. En 2006, chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, 12,1 % des immigrantes et 10,4 % des immigrants étaient en chômage, comparativement à 4,6 % des non-immigrantes et 5,7 % des hommes non immigrants. Chez les personnes arrivées entre 2001 et 2006, les taux de chômage était de 20,8 % pour les femmes et de 18,2 % pour les hommes.

Les taux d'emploi, qui reflètent à la fois les plus faibles taux d'activité et les taux de chômage plus élevés, sont encore plus révélateurs. Ainsi, seulement 63,9% des femmes immigrantes avaient pu trouver un emploi, comparativement à 72,7% des hommes immigrants, 79,3% des femmes non immigrantes et 86,0% des hommes non immigrants (tableau 3). Chez les femmes ayant immigré entre 2001 et 2006, le taux d'emploi n'était que de 49,5 %.

Tableau 3 : Présence sur le marché du travail selon le statut d'immigration et le sexe, Québec, population 25 à 54 ans, 2006

	Personnes immigrantes		Personnes non immigrantes		Écart immigrants - non immigrants (points de %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	72,7 %	87,9 %	83,2 %	91,2 %	10,5	3,3
Taux de chômage	12,1 %	10,4 %	4,6 %	5,7 %	7,5	4,7
Taux d'emploi	63,9 %	72,7 %	79, 3 %	86,0 %	15,4	13,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 2006, tableau 97-562-XCB2006013.

Plus scolarisées que les personnes nées au Canada

Les personnes immigrantes sont beaucoup plus scolarisées que les personnes nées au Canada. En 2006, chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, 22,7 % des femmes non immigrantes et 18,9 % des hommes détenaient un certificat ou un grade universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur. C'était le cas de 32,6 % des immigrantes et de 36,1 % des immigrants. Parmi les personnes arrivées entre 2001 et 2006, 49,5 % des femmes et 57,3 % des hommes avaient un tel diplôme.

Quel que soit le niveau de scolarité, les personnes immigrantes âgées de 25 à 54 ans étaient moins susceptibles d'avoir pu travailler en 2005 ou d'avoir pu travailler à temps plein toute l'année que les personnes nées au Canada. Les taux étaient beaucoup plus faibles chez les femmes que chez les hommes et plus faibles pour les personnes arrivées entre 2001 et 2006, comparativement aux taux des personnes ayant immigré plus tôt. Ainsi, seulement 23,1 % des femmes et 40,6 % des hommes arrivés entre 2001 et 2006 ont travaillé à temps plein toute l'année, comparativement à 48,7 % des femmes non immigrantes et 65,2 % des hommes non immigrants.

Des recherches sur la surqualification ont permis de relever que les personnes immigrantes étaient beaucoup plus souvent surqualifiées pour le poste qu'elles occupaient que les personnes nées au Canada et que le taux de surqualification diminue avec le temps passé au Canada.

Un profil professionnel différent

On observe certaines différences entre les catégories professionnelles occupées par les femmes nées au Canada et celles issues de l'immigration, particulièrement chez les immigrantes récentes. Celles-ci se retrouvent moins souvent dans des emplois de bureau, moins souvent dans les professions libérales traditionnelles des femmes comme l'enseignement et les soins infirmiers, mais plus souvent dans des emplois subalternes de la santé, des services sociaux et de l'enseignement, comme personnel de soutien familial et de garderie et comme manœuvres dans la fabrication. Par contre, elles se retrouvent moins souvent parmi le personnel de service des aliments et des boissons et comme opératrices de

machines dans la confection de vêtements, domaine où l'on retrouve, toutefois, beaucoup plus d'immigrantes d'avant 1991.

Revenus d'emploi faibles

Parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans et ayant travaillé à temps plein toute l'année, les personnes ayant immigré après 1980 ont des revenus d'emploi inférieurs à ceux des personnes nées au Canada, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des groupes ayant immigré avant 1981, donc, le plus souvent étant enfants.

Chez les hommes, il y a plus d'écarts entre les immigrants et les non immigrants que chez les femmes. À l'exception des hommes ayant immigré entre 2001 et 2005, les femmes non immigrantes ont des salaires plus faibles que les hommes immigrants et subissent en outre le désavantage d'être femme. Les femmes immigrantes subissent donc une double discrimination par le fait d'être femme et immigrante, le premier désavantage ayant toutefois un impact plus marqué sur le salaire que le second (tableau 4).

Tableau 4 : Revenu d'emploi annuel selon le statut de l'immigration, le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005

	Personnes immigrantes			Personnes non immigrantes		
	Femmes	Hommes	Ratio F/H	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Ensemble	23 647 $	32 793 $	72,1 %	30 047 $	42 212 $	71, 2 %
Sans diplôme universitaire	19 275 $	27 366 $	70,4 %	24 837 $	36 938 $	67,2 %
Avec diplôme universitaire	30 314 $	40 919 $	74,1 %	43 534 $	63 183 $	68,9 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, Tableau 97-563-XCB 2006059

3 Les femmes appartenant à une minorité visible

En 2006, les femmes appartenant à une minorité visible constituaient environ 8 % de la population, une hausse par rapport à 5,7 % en 1996. Le pourcentage est un peu plus élevé chez les hommes (8,2 %) que chez les femmes (7,9 %). Environ 3 % de la population était composée de personnes en provenance de l'Asie, suivi des Noirs (2,5 % des femmes et 2,2 % des hommes), des personnes originaires de l'Amérique latine (1,2 % pour les deux sexes) et d'Arabes (1,0 % des femmes et 1,6 % des hommes).

Situation difficile sur le marché du travail

Dans l'ensemble, la situation des minorités visibles est similaire à celle des personnes ayant immigré après 1990. Dans le groupe âgé de 25 à 54 ans, 70,4 % des femmes et 85,5 % des hommes étaient actifs, un écart de 12,3 points de pourcentage par rapport aux personnes n'appartenant pas à une minorité visible chez les femmes et de 5,6 points chez les hommes (tableau 4). Les taux d'activité étaient particulièrement faibles pour les femmes arabes et de l'Asie occidentale (62,8 %).

Les taux de chômage étaient aussi très élevés : 13,5% chez les femmes et de 11,9% chez les hommes. En conséquence, seulement 60,9% des femmes des minorités visibles et 75,3% des hommes étaient en emploi.

Tableau 5 : Présence sur le marché du travail selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, Québec, population âgée de 25 à 54 ans, 2006

	Minorités visibles		Non minorité visible		Écart minorités visibles – non minorité visible (points de %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	70,4 %	85,5 %	82,7 %	91,1 %	12,3	5,6
Taux de chômage	13,5 %	11,9 %	4,9 %	5,8 %	8,6	6,1
Taux d'emploi	60,9 %	75,3 %	78,6 %	85,8 %	17,7	10,5

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 2006, tableau 97-562-XCB2006013

En d'autres mots, le taux d'emploi des femmes appartenant à une minorité visible était inférieur de 24,9 points de pourcentage à celui des hommes de souche européenne. Environ 60% de cet écart était attribuable au fait d'être femme et 40% au fait d'appartenir à une minorité visible ou d'être une immigrante récente. Pourtant, les taux de scolarité des minorités visibles sont très élevés, similaires à ceux des personnes ayant immigré récemment.

Peu d'accès aux catégories professionnelles les mieux rémunérées

Les catégories professionnelles occupées par les femmes appartenant à une minorité visible en 2005 étaient à plus forte prédominance féminine et moins bien rémunérées que celles des immigrantes. Par exemple, la catégorie B21 Personnel en secrétariat, la catégorie regroupant le plus grand nombre de femmes n'appartenant pas à une minorité visible, ne figurait même pas parmi les 10 principales catégories occupées par les femmes des minorités visibles. C'était aussi le cas de la catégorie D31 Professionnelles en sciences infirmières (3,1 % parmi les personnes blanches et 2,9 % pour les minorités visibles), même si cette catégorie regroupait 5,7 % des Noires et 5,5 % des Philippines. Seulement 1,7 % des femmes des minorités visibles étaient enseignantes de niveau primaire secondaire, comparativement à 4,2 % des femmes de souche européenne. En contrepartie, les femmes des minorités visibles étaient beaucoup plus présentes que celles n'appartenant pas à une minorité visible dans les catégories G81 Personnel de soutien familial et de garderie; G93 Nettoyeurs; J16 Opératrices de machines dans la confection et J31 Manœuvres de la fabrication.

Revenus d'emploi faibles

En 2005, chez les femmes âgées de 25 à 44 ans ayant travaillé à temps plein toute l'année, le revenu d'emploi annuel des personnes membres des minorités visibles était de 26 248 $ pour celles qui n'avaient pas de diplôme universitaire, soit 83 % de celui des femmes de souche européenne sans un tel diplôme. Pour les détentrices d'un diplôme universitaire, le revenu d'emploi moyen était de 41 258 $, soit 80 % des 51 792 $ gagnés par les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

Chez les hommes, les écarts entre les personnes appartenant à une minorité visible et celles n'y appartenant pas étaient encore plus marqués : revenu de 31 104 $ pour les personnes issues de minorités visibles sans diplôme universitaire, soit 73 % des 42 521 $ gagnés par les hommes n'appartenant pas à une minorité visible, et 50 314 $ pour les personnes issues de minorités visibles détenant un diplôme universitaire, soit 72 % des 70 324 $ gagnés par les hommes de souche européenne. En fait, les hommes appartenant à une minorité visible gagnaient un peu moins que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 6).

Seules les femmes provenant de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie occidentale détentrices d'un diplôme universitaire faisaient exception, gagnant à peu près le même montant que les femmes de souche européenne. Les Philippines détentrices d'un diplôme universitaires avaient des revenus exceptionnellement faibles (26 053 $), probablement parce que grand nombre travaillent comme aide familiale résidant chez leur employeur au Canada.

Tableau 6 : Revenu d'emploi annuel selon l'appartenance à une minorité visible, le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005

	Minorités visibles			Pas une minorité visible		
	Femmes	Hommes	Ratio F/H	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Ensemble	32 019 $	38 178 $	83,9 %	43 947 $	48 884 $	77,2 %
Sans diplôme universitaire	26 248 $	31 104 $	84,4 %	31 666 $	42 521 $	74,5 %
Avec diplôme universitaire	41 258 $	50 314 $	82,0 %	51 792 $	70 324 $	73,6 %

4 Les femmes autochtones

En 2006, les Autochtones représentaient 1,3 % de la population au Québec comparativement à 0,9 % en 2001. En moyenne, la population autochtone est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, quoique le pourcentage âgé de 25 à 54 ans soit à peu près le même (entre 41 et 45 %) pour les deux groupes.

Les Amérindiens d'Amérique du Nord constituent le groupe autochtone le plus nombreux (60 %), suivi des personnes identifiées comme Métis (25 %) et les Inuits (10 %), les autres ayant des identités multiples ou ayant fourni une autre réponse.

Sur l'ensemble, environ 31 % habitent une réserve, 27 % une région rurale, 13 % une région urbaine non métropolitaine et 29 % une région métropolitaine. Les femmes se retrouvent un peu plus souvent que les hommes dans une région métropolitaine et moins souvent sur une réserve ou dans une région rurale.

Un marché du travail peu favorable aux Autochtones

En 2005, pour la population âgée de 25 à 54 ans, le taux d'activité des femmes autochtones était de 72,2 %, comparativement à 81,7 % chez les non-Autochtones, un taux comparable à celui des femmes immigrantes. Chez les hommes, le taux d'activité des Autochtones était de 80,5 %, dix points de pourcentage plus faible que celui des non-Autochtones (90,7 %) et beaucoup plus faible que celui des immigrants (tableau 7).

Les Autochtones, surtout les hommes, présentent également des taux de chômage beaucoup plus élevés que le reste de la population. Pour les personnes âgées de 25 à 54 ans, en 2006, le taux de chômage était de 11,3 % chez les femmes autochtones (5,5 % chez les non-Autochtones et 12,1 % chez les femmes immigrantes) et de 15,9 % chez les hommes autochtones (6,3 % chez les non-Autochtones et 10,4 % chez les hommes immigrants). Les Inuits ont les taux de chômage les plus élevés parmi les groupes autochtones.

En conséquence, les taux d'emploi sont aussi très faibles. Les femmes autochtones ont un taux similaire à ceux des immigrantes ou des femmes des minorités visibles, entre 60 et 64%, mais beaucoup plus faible que celui des femmes non autochtones qui est de 81,7%. Les hommes autochtones sont très désavantagés relativement aux autres groupes avec un taux d'emploi de 67,7% comparativement à 72,7 % chez les immigrants, 75,3 % chez les hommes des minorités visibles et 85,0% chez les non-Autochtones.

Tableau 7 : Présence sur le marché du travail des Autochtones selon le sexe, Québec, population âgée de 25 à 54 ans, 2006

	Autochtones		Non Autochtones		Écart Autochtones – non Autochtones (points de %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	72,2 %	80,5 %	81,7 %	90,7 %	9,5	10,2
Taux de chômage	11,3 %	15,9 %	5,5 %	6,3 %	5,8	9,6
Taux d'emploi	64,0 %	67,7 %	77,2 %	85,0 %	13,2	17,3

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-559-XCB2006008

Ce sont les Autochtones vivant sur des réserves ou dans de petites villes qui montrent des taux d'activité et d'emploi les plus faibles et les taux de chômage les plus élevés.

Scolarité faible

C'est au niveau de la scolarité que les Autochtones se comparent le moins bien aux autres groupes. En 2006, parmi la population âgée de 25 à 54 ans, 33,1 % des femmes et 36,1 % des hommes n'avaient pas de diplôme secondaire (13,3 % des femmes et 16,1 % des hommes non autochtones). Seulement 9,6 % des femmes et 6,1 % des hommes détenaient un baccalauréat ou un diplôme supérieur, comparativement à 23,6 % des femmes et 21,1 % des hommes non autochtones. De plus, pour le même diplôme, les Autochtones étaient moins souvent en emploi que les non-Autochtones.

Catégories professionnelles : données rares

Au niveau professionnel, les données de Statistique Canada ne permettent pas de faire une analyse détaillée. Néanmoins, même dans les grandes catégories on peut déceler des différences significatives entre les Autochtones et les non-Autochtones ainsi qu'entre différents groupes autochtones.

Ainsi, les femmes autochtones âgées de 25 à 54 ans occupent un peu moins souvent que les non-Autochtones des emplois de bureau de la catégorie B (25,5 % des Autochtones et 28,9 % des non-Autochtones) et dans la catégorie D Secteur de la santé (7,3 % et 10,7 %). Elles sont plus souvent présentes dans la catégorie E Sciences sociales, enseignement et administration publique (16,9 % des Autochtones comparativement à 14,8 % des non-Autochtones) et dans la catégorie G, Ventes et services (26,5 % des Autochtones et 21,1 % des non-Autochtones).

Les différences chez les hommes sont plus prononcées : les Autochtones se retrouvent moins souvent dans les professions des catégories A Gestion, B Affaires, finance et administration, C Sciences naturelles et appliquées, et plus souvent dans les catégories G Ventes et services, H Métiers, transport et machinerie, et I Professions du secteur primaire.

Revenus d'emploi faibles

Parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans, seulement 45,4 % des femmes autochtones, comparativement à 53,3 % des femmes non autochtones, ont pu travailler à temps plein toute l'année. Chez les hommes, l'écart était beaucoup plus grand : 47,4 % des Autochtones et 64,1 % des non-Autochtones.

Dans l'ensemble, les femmes autochtones ont gagné 23 344$ en 2005 comparativement à 30 579$ pour les hommes autochtones, 29 255$ pour les femmes non autochtones et 41 049 $ pour les hommes non autochtones (tableau 8). Parce que les salaires des hommes autochtones étaient particulièrement faibles, les écarts femmes-hommes étaient un peu moins grands pour les Autochtones que pour les non-Autochtones.

Tableau 8 : Revenu d'emploi annuel moyen des Autochtones selon le sexe et le niveau de diplôme, population âgée de 25 à 44 ans, Québec, 2005

	Autochtones			Non Autochtones		
	Femmes	Hommes	Ratio F/H	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Ensemble	23 344 $	30 579 $	76,3 %	29 255 $	41 049 $	71,3 %
Sans diplôme universitaire	20 983 $	28 675 $	73,2 %	24 253 $	35 988 $	67,4 %
Avec diplôme universitaire	41 554 $	55 325 $	75,1 %	41 055 $	57 736 $	71,1 %

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-563-XCB2006061

Les salaires des femmes autochtones possédant un diplôme universitaire étaient très comparables à ceux des femmes non autochtones (un peu plus que 41 000$); ceux des hommes autochtones un peu plus faibles que les hommes non autochtones. Par contre, chez les personnes ne détenant pas un diplôme universitaire, les femmes autochtones gagnaient environ 3 300$ de moins que les non-Autochtones et les hommes autochtones plus de 7 000$ de moins.

5 Les femmes ayant une limitation fonctionnelle

Les femmes vivant avec une limitation fonctionnelle représentaient, en 2006, 6,6 % des femmes âgées de 15 à 64 ans, et le pourcentage augmentait avec l'âge, allant de 2,5% chez les femmes âgées de 15 à 24 ans à 10,8% pour les femmes âgées de 45 à 64 ans. Les taux sont similaires pour les hommes.

Très peu d'accès au marché du travail

En 2006, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans ayant une limitation fonctionnelle était de 43,4 %, comparativement à 50,8% des hommes ayant une limitation. L'écart avec l'ensemble de la population était de 28,1 points de pourcentage pour les femmes et de 29,6% chez les hommes.

De plus, puisque leur taux de chômage était de 17,6 % (11,6 % chez les hommes), seulement 35,8 % des femmes ayant une limitation occupaient un emploi, comparativement à 66,8 % de l'ensemble des femmes et 44,9 % des hommes ayant une limitation (tableau 9).

De plus, 29,8 % des femmes ayant une limitation travaillaient à temps partiel (19,3 % des hommes) et seulement 85,5 % détenaient un emploi permanent (90,9 % des hommes).

Tableau 9 : Présence sur le marché du travail des personnes ayant une limitation fonctionnelle, population âgée de 15 à 64 ans, selon le sexe, Québec, 2006

	Avec limitation fonctionnelle		Ensemble de la population		Écart (points de %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	43,4 %	50,8 %	71,5 %	80,4 %	28,1	29,6
Taux de chômage	17,6 %	11,6 %	6,5 %	7,4 %	11,1	4,2
Taux d'emploi	35,8 %	44,9 %	66,8 %	74,5 %	31,0	29,6

Source : Conseil du statut de la femme du Québec, *Des nouvelles d'Elles, Les femmes handicapées du Québec*, 2012

Comme chez les autres groupes, les femmes avec limitation diplômées étaient plus susceptibles de dénicher un emploi que celles ayant peu de scolarité : seulement 25,9 % des femmes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupaient un emploi, comparativement à 54,7 % de celles ayant un diplôme d'études collégiales et 57,4 % des détentrices d'un diplôme universitaire.

Parmi les femmes handicapées inactives, 8,8 % rapportent s'être vu refuser un emploi (23,2 % chez les hommes). Plusieurs se sont fait refuser une promotion ou une mesure d'accommodement ou reçoivent une rémunération moindre que les personnes sans incapacité. Un grand nombre ont obtenu des accommodements au travail, comme des modifications apportées aux horaires, aux chaises ou l'utilisation d'équipement adapté.

Difficultés à accéder aux études

En 2006, 44,7 % des femmes de 15 ans et plus ayant une limitation fonctionnelle n'avaient pas de diplôme d'études secondaires; environ 21 % avaient un tel diplôme, 11 % un diplôme d'une école de métiers, 11 % un diplôme d'études collégiales et 12 % un diplôme universitaire.

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec interdit la discrimination fondée sur le handicap et les commissions scolaires sont obligées d'organiser des services éducatifs pour les enfants ayant des limitations fonctionnelles. En 2006, 95,8 % des enfants handicapés âgés de 5 à 14 ans fréquentaient un établissement scolaire, dont 65,2 % des filles et 56,1 % des garçons une école régulière. Néanmoins, 43,8 % des filles et 56,1 % des garçons ont pris du retard dans leur cheminement scolaire.

Parmi les femmes âgées de 15 à 34 ans, environ 4,3 % étaient inscrites dans un collège, un cégep ou un institut technique, alors que 8,1 % suivaient un cours universitaire. Environ 14 % suivaient encore un programme de niveau primaire ou secondaire dans une école régulière ou spéciale.

Revenus d'emploi très faibles

En 2006, le revenu d'emploi moyen des adultes de 15 ans et plus vivant avec une incapacité était de 21 833 $, comparativement à 33 632 $ chez les personnes n'ayant pas d'incapacité. Ces statistiques ne sont pas présentées selon le sexe mais, pour l'ensemble du Canada, les femmes handicapées gagnaient 22 213 $ ou 72 % des 30 748 $ gagnés par les hommes handicapés. Chez les personnes sans incapacité, le ratio était de 64,1 % (28 942 $ pour les femmes et 45 125 $ pour les hommes). De façon peu surprenante, le revenu diminuait avec la sévérité de l'incapacité.

En bref

Le marché du travail québécois est encore très stratifié en ce qui concerne la présence en emploi, les professions les mieux rémunérées et les revenus. En haut de l'échelle, on retrouve les hommes de souche européenne, nés au Canada ou immigrants de longue date, suivis des hommes immigrants récents, appartenant à une minorité visible ou ayant une identité autochtone. Suivent par la suite les femmes de souche européenne et finalement, au bas de l'échelle, les femmes doublement désavantagées, soit les femmes immigrantes récentes, appartenant à une minorité visible et autochtones. Les hommes vivant avec une incapacité et finalement les femmes ayant une incapacité se situent en dernières positions.

Même si les femmes non immigrantes, n'appartenant pas à une minorité visible et non autochtones, sont plus scolarisées que les hommes dans la même situation, elles ont encore de la difficulté à obtenir des postes de cadres supérieurs, en sciences pures et appliquées et, dans le cas des femmes moins scolarisées, à accéder aux emplois de niveaux élémentaire ou intermédiaire les mieux rémunérés. Elles gagnent moins dans la presque totalité des professions et des secteurs économiques, y compris en début de carrière, avant même que ne s’applique le désavantage lié au retrait pour s'occuper d’enfants. Elles continuent d’assumer la plus grande partie du travail domestique non rémunéré, ce qui les amène souvent à se retirer du marché du travail ou à réduire leurs heures de travail pendant une certaine période de temps.

Dans le cas des personnes immigrantes ou appartenant à des minorités visibles, qui sont aussi plus scolarisées que les hommes de souche européenne, le premier problème consiste à trouver un emploi permanent, à temps plein et compatible avec leur niveau et leur domaine de formation. Quant aux Autochtones, la discrimination se combine à un faible taux de scolarisation et, dans plusieurs cas, un lieu de résidence loin des grands centres économiques, rendant encore plus difficile l'obtention d'un emploi stable et rémunérateur.